

LE CANNABIS POUR LA GESTION DE LA DOULEUR CHRONIQUE, ÇA DOIT SE FAIRE EN ÉQUIPE!



Le saviez-vous?

- Au Canada, le **cannabis médical** est disponible depuis 2001
Le **cannabis à usage récréatif** est légal depuis octobre 2018
- Cette légalisation a occasionné un accès plus facile aux produits de cannabis, mais ceux-ci n'ont pas passé par les tests rigoureux qu'on exigerait normalement aux médicaments pour rejoindre le marché
- À l'heure actuelle, on **manque de données scientifiques** sur la **sécurité** et l'efficacité du cannabis pour la gestion de la douleur chronique
- Avant la légalisation du cannabis récréatif en 2018, c'était 1 personne sur 10 vivant avec de la douleur chronique qui rapportait utiliser du cannabis pour la gestion de la douleur

Objectifs de l'étude

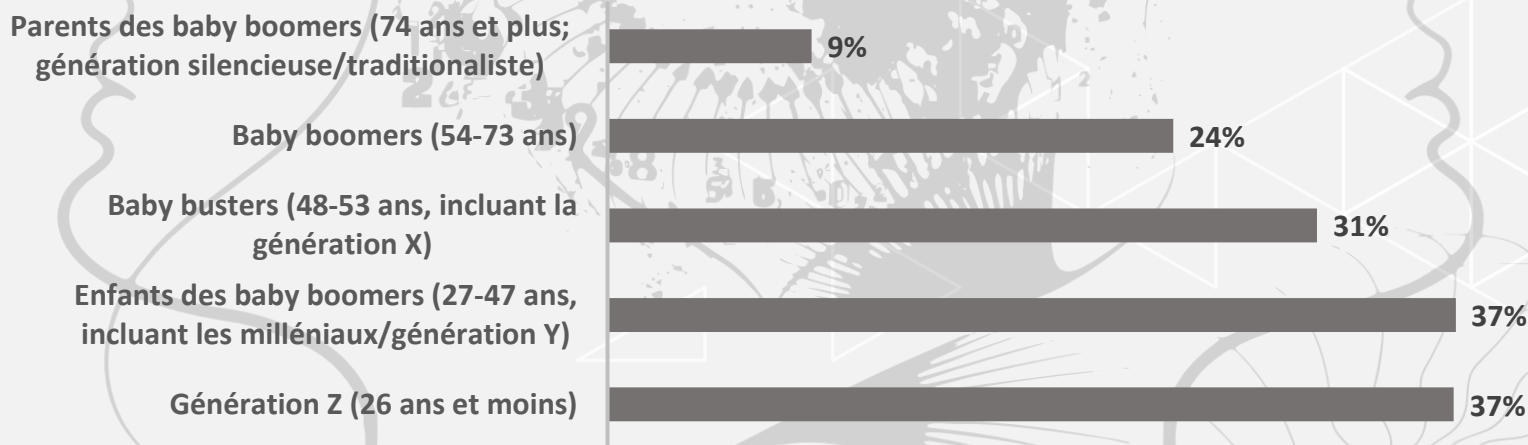
Mesurer la fréquence d'utilisation de cannabis chez les personnes vivant avec de la douleur chronique

Méthodes

Les données de sondage de 1344 personnes vivant avec de la douleur chronique rejointes à la fin de l'année 2019 ont été analysées

Au Québec,
30 %
des personnes vivant avec de la douleur chronique
utilisent du cannabis pour la gestion de leur douleur

Utilisation du cannabis selon les générations :



Principal constat

Bien que les données scientifiques actuelles ne supportent pas l'efficacité et la sécurité du cannabis pour la gestion de la douleur, son usage est **fréquent** chez les personnes vivant avec de la douleur chronique

Recommandations

Même s'il est de plus en plus facile de se procurer du cannabis, il est important d'être accompagné par un professionnel de la santé
Le cannabis pour la gestion de la douleur chronique, ça doit se faire en équipe!